

Forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia*

Code NATURA 2000 : 9340-10	Code CORINE Biotopes : 45.33
Statut : Habitat naturel d'intérêt communautaire	Typologie: Forêt aquitaniennes de Chênes verts
Surface dans le site : 13,5 ha.	Représentativité : 0,2% de la surface du site



Description générale

Développé à l'étage collinéen, ces forêts sempervirentes s'établissent sur sols calcaires superficiels, en situations thermophiles accentuées. Elles se rencontrent plus rarement sur des substrats siliceux.

La strate arborescente est dominée par le Chêne vert qui ne dépasse pas les 5-6 m. Ce recouvrement par des espèces au feuillage dense et persistant induit un fort ombrage défavorable aux espèces de lumière (héliophiles) mais bénéfique pour les espèces d'ombre (sciaphiles) telles le Lierre, ou le Fragon.

Les boisements de Chêne vert de la vallée de la Charente appartiennent à l'habitat élémentaire des Yeuseraies aquitaines, formation spécifique au bassin aquitain.

Répartition géographique

Cet habitat englobant de nombreux sous types est relativement bien présent à l'étage collinéen sur le pourtour méditerranéen et en Corse.

La yeuseraie aquitaine présente ici est limitée au Bassin aquitain. Il a été particulièrement étudié en Charente mais se rencontre également en divers points des limites du Bassin aquitain, des rebords sud-ouest du Massif central (Causses, Périgord, Quercy) aux rebords chauds des Pyrénées.

Espèces caractéristiques

Chêne vert (*Quercus ilex*), Chêne pubescent (*Quercus pubescens*), Erable de Montpellier (*Acer monspessulanum*), Fragon (*Ruscus aculeatus*), Garance voyageuse (*Rubia peregrina*), Troène (*Ligustrum vulgare*), Aubépine monogyne (*Crataegus monogyna*), Viorne lantane (*Viburnum lantana*), Tamier commun (*Tamus communis*), Iris foetide (*Iris foetidissima*), Laïche glauque (*Carex flacca*).

Evolution naturelle

Les boisements de chênes verts constituent le state ultime d'évolution (ou climax) de la végétation dans ce contexte rocheux. Ce sont donc des formations dont la composition floristique et la physionomie sont relativement stables dans le temps.

Ils peuvent se former à partir de pelouses calcicoles xérophiles ou mésophiles, à la suite de l'abandon de leur exploitation (fauche ou pâturage).

Menaces potentielles

Ces forêts, de par leur constitution et leur localisation en conditions mésoxérophiles, peuvent être menacées par les incendies.

L'exploitation sylvicole (uniquement pour le bois de feu) peut également être un facteur secondaire de dégradation, si elle n'est pas encadrée par un schéma d'exploitation.

De plus, leur faible superficie et leur localisation sur des sites calcaires les exposent plus au risque éventuel de destruction par ouverture de carrières.

Enfin, elles peuvent être menacées par l'extension de la péri-urbanisation en périphérie des bourgs.

Intérêt patrimonial

Ce type d'habitat de faible étendue, en situation écologique marginale, peut représenter des localités disjointes de diverses espèces méditerranéennes rares au sein du domaine atlantique, et donc présenter un intérêt patrimonial élevé.

Ils ont également un grand intérêt dans les mosaïques d'habitats (forêts, fruticées, pelouses...) de par la diversité des niches offertes à la faune.

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Fortement dominés par le Chêne vert (*Quercus ilex*), ces boisements possèdent une strate arbustive et sous-arbustive souvent très fournie, dominée par le Fragon (*Ruscus aculeatus*), la Garance voyageuse (*Rubia peregrina*), le Rosier à feuilles persistantes (*Rosa sempervirens*). Le Chêne vert est également accompagné du Chêne pubescent (*Quercus pubescens*), du Chêne sessile (*Quercus petraea*) et de l'Erable de Montpellier (*Acer monspessulanum*). Sa typicité est ici élevée.

Cette formation est développée sur les falaises de calcaire massif qui bordent la vallée de la Charente dans sa partie aval.

Localisation

Les boisements de chênes verts sont exclusivement présent dans la partie ouest du site, entre Cognac et Bourg-Charente. Les plus grandes entités sont situées sur les communes de St-Brice et de Bourg-Charente (partie supérieure du bois des Fosses). Deux petites entités sont également présentes sur Cognac, au niveau de l'Echassier ainsi que du Bois du Portail.

Etat de conservation

Les différents boisements de chênes verts présents sur le site sont dans un bon état de conservation et ne présentent aucune trace d'exploitation, sauf dans un secteur situé à proximité d'habitations qui est entretenu.

Etat à privilégier

Sont à privilégier les futaies plus ou moins fermées ainsi que les taillis.

Sur le site, la majorité des yeuseraie sont des futaie qu'il convient de conserver en l'état.

Mesures de gestion conservatoire adaptées au site

Cet habitat étant relativement stable et non exploité sur le site, il convient de ne pas intervenir pour laisser s'exprimer la dynamique naturelle de ces peuplements.

Toute fois, en cas d'exploitation en taillis, la période de rotation optimale est de 30 à 40 ans.

Il faut également noter que l'entretien des strates inférieures (herbacée et arbustive), comme c'est en partie le cas dans le boisement de St-Brice, est à proscrire (sauf à l'abord immédiat des habitations) afin de ne pas compromettre les potentialités de régénération de cet habitat.